



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 octobre 2024 à 19h00 à la mairie (13 présents), 4 absents excusés ayant donné pouvoir, 1 absent excusé sans pouvoir, avec pour secrétaire de séance : M. Raphaël MEUNIER.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte-rendu du 05 septembre 2024.

1. **DECIDE** de reprendre le réseau de collecte des eaux pluviales sur une partie de la RD 475 à la suite du diagnostic de la société ADTEC. **AURORISE** le maire à signer le devis de l'entreprise COLAS en charge des travaux d'aménagement de cette voirie pour un montant de 46 000 € H.T. soit 55 200 € T.T.C. **INSCRIT** ces travaux au BE annexe "assainissement".
2. **FIXE** le montant de la redevance assainissement pour 2025 à 1,81 € m³ d'eau consommé pour les habitations desservies par le réseau d'assainissement collectif. **CHARGE** le maire d'en informer la société d'affermage chargée de la répartition.
3. **DONNE SON ACCORD** pour la vente des lots de bois de chauffage sur pied, délimités sur des excédents et terrains communaux, le nombre de lots étant attribué en fonction des demandes. **FIXE** les tarifs pour l'année 2024-2025 et jusqu'à la fin du mandat (tarifs : 15 euros le moule de bois blanc ; 17 euros le moule d'acacias, chêne, frêne ; 21 euros le moule pour le bois d'acacias en piquet de 1,80 m). **DIT** que le cubage du bois sera effectué sur le terrain après la coupe de chaque lot et que le produit de ces ventes sera inscrit au compte 7022 du budget.
4. **APPROUVE** la proposition du SYDESL (Syndicat Départemental de l'Énergie de Saône et Loire) concernant l'installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (bornes de recharge électrique) sur le territoire de la commune de Simandre dans le cadre de l'appel à initiative privé lancé par le SYDESL. **AUTORISE** le maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre du projet et notamment la convention d'occupation du domaine public.
5. **ENTEND les divers projets, questions et informations :**
 - Lagune : La zone de rejet végétalisé (ZRV) sont terminées, reste à réaliser les travaux de reprofilage des digues du bassin de rétention et la clôture. Sauf événement climatique majeur, les travaux seront terminés cette fin d'année 2024
 - Travaux de rénovation du hall de la salle des fêtes : les travaux de rénovation acoustique, thermique et peinture ont été fixés du 17/02 au 14/03/2025 (plafond, peinture, remplacement baie vitrée derrière le bar...). La consultation des entreprises en cours
 - Travaux bibliothèque : rénovation des peintures, du sol et amélioration du chauffage : consultation des entreprises en cours pour réalisation des travaux avant fin d'année.
 - Travaux cimetière : la réalisation de la clôture est prévue pour cette fin d'année (Fargo planifié pour début décembre).
 - Augmentation temps de travail d'un agent technique : Le maire propose de faire évoluer le contrat de cet agent, validé en CM le 11 juillet 2024, de 18h à 22 h pour faire face à un accroissement de travail afin que le contrat soit au plus proche de la réalité des heures réalisées.
 - Validation du choix de la commission illumination sur le choix des équipements (rappel : budget : 10 000 € voté le 05/09/24 en CM). Un devis est en cours de finalisation.
 - L'ajout d'un point de vidéo protection au niveau du stade municipal.

➤ Prévoyance des agents : informations sur les nouvelles règles à appliquer au 01 janvier 2025 pour l'ensemble des agents. Évolution de la prise en charge permettant d'améliorer l'accompagnement des agents à la suite de l'accord national signé le 11 juillet 2023.

Le conseil municipal prend acte de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale qui place la couverture des risques prévoyance et santé des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux. Cette réforme introduit une obligation de participation pour l'employeur à compter du 1^{er} janvier 2025. Le conseil municipal donne un accord de principe quant à la participation de la commune à la protection sociale complémentaire à hauteur de 50 % du montant de la cotisation annuelle. Une délibération sera prise dans ce sens lors de la prochaine réunion de conseil.

➤ Information commémoration du 11 novembre ; une exposition sur la guerre 14-18 se tiendra à la salle des fêtes du 9 au 11 novembre. Cette expo est organisée par Monsieur ROGER, vice-président de la société d'histoire de Cuisery.

➤ Prochaine réunion fixée au 21/11/2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 15 octobre 2024 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Maire,
Christophe GALOPIN




Le secrétaire de séance,
Raphaël MEUNIER

